



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 26-29 novembre 2018

Distribution: générale Point 8 de l'ordre du jour
Date: 21 novembre 2018 WFP/EB.2/2018/8-D/1/8
Original: anglais Questions opérationnelles – Projets approuvés
par correspondance
Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique de pays provisoire de transition pour le Mali

	Chiffres actuels	Modification	Chiffres révisés
Durée	1^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2018	Prolongation: 1^{er} janvier 2019 – 30 juin 2019	1^{er} janvier 2018 – 30 juin 2019
Bénéficiaires	1 518 898	676 350	1 877 057
<i>(en dollars É.-U.)</i>			
Coût total	126 606 071	67 572 025	194 178 096
Transferts	103 634 695	55 993 776	159 628 471
Mise en œuvre	10 370 393	3 366 346	13 736 740
Coûts d'appui directs ajustés	4 873 851	4 087 789	8 961 640
Total partiel	118 878 940	63 447 911	182 326 851
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	7 727 131	4 124 114	11 851 245

Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes* 2A

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

Mme S. Caruso
Directrice de pays
courriel: silvia.caruso@wfp.org

Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance la révision du plan stratégique de pays provisoire de transition pour le Mali et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 67 572 025 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

20 novembre 2018

Justification

1. La deuxième révision du plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) pour le Mali qui est proposée permet de prolonger le PSPP-T de six mois, jusqu'au 30 juin 2019. Elle permet également de faire passer le nombre de bénéficiaires de 1 518 898 personnes à 1 877 057 personnes, ce qui traduit la dégradation continue de la situation en matière de sécurité alimentaire.
2. Lancé en janvier 2018, le PSPP-T actuel était à l'origine prévu pour 12 mois (de janvier à décembre 2018). Il établissait le cadre permettant au PAM de continuer à contribuer à la réalisation de l'objectif Faim zéro (objectif de développement durable [ODD] 2) pendant que le Gouvernement malien menait à bien un examen stratégique Faim zéro. Les recommandations et les résultats préliminaires de cet examen ont été validés sur le plan technique en décembre 2017, mais le document final doit encore être adopté officiellement par le Gouvernement.
3. L'hypothèse retenue était que le contexte politique au Mali permettrait la tenue avec le Gouvernement des consultations nécessaires à l'élaboration d'un plan stratégique de pays (PSP) complet, destiné à être présenté pour examen au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2018. Toutefois, en raison des retards pris dans l'organisation des élections prévues à l'issue du mandat de cinq ans de l'administration en place, il était difficile de respecter ce calendrier, et il a été décidé que le PSP serait présenté pour examen au Conseil à sa première session ordinaire de 2019. La présente proposition de révision est conçue pour rendre compte de ce report.
4. Cependant, en raison de la tenue récente de l'élection présidentielle et de l'entrée en fonction d'un nouveau Gouvernement, le deuxième semestre 2018 représente une période de transition au Mali. Dans ce contexte, le Gouvernement a décidé de prolonger le plan national de développement (Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali 2016–2018) jusqu'à fin 2019 et l'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement d'au moins un an. Dans le souci de permettre au Gouvernement de participer effectivement au processus de planification du PSP, il a été décidé récemment que le bureau de pays reporterait de nouveau la présentation du PSP au Conseil d'administration, cette fois à la deuxième session ordinaire de 2019. Le PSPP-T doit donc être prolongé de 12 mois. Toutefois, étant donné que la décision de reporter à nouveau la présentation du PSP a été prise tardivement, il a également été décidé que la présente proposition de révision concernerait uniquement la période allant de janvier à juin 2019 et qu'une autre proposition de révision serait soumise pour couvrir la période allant de juillet à décembre 2019.
5. Le Mali est aux prises avec un ensemble complexe de facteurs structurels et de chocs récurrents, notamment la sécheresse et les déplacements liés à des conflits, qui compromettent la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les résultats de la dernière analyse

en date menée au titre du cadre harmonisé¹ montrent que la vulnérabilité est plus forte en 2018 que les années précédentes, avec plus de 930 000 personnes qui, selon les prévisions, auront besoin d'une assistance pendant la saison de soudure (de juin à septembre). Toutefois, les enquêtes menées au niveau local après la publication du cadre harmonisé montrent que la situation en matière de sécurité alimentaire s'est dégradée encore plus que prévu. Le module de la sécurité alimentaire estime aujourd'hui que 1,6 million de personnes auront besoin d'une assistance pendant la saison de soudure de 2018 en cours. En outre, les effets de l'insécurité alimentaire devraient continuer de se faire sentir en 2019, car le recours important aux stratégies de survie aura contribué à fragiliser la résilience des ménages.

6. La malnutrition demeure aussi un problème de santé publique au Mali; le module de la nutrition estime que 857 000 enfants seront touchés par la malnutrition aiguë en 2018. Établi à 10,7 pour cent, le taux national de malnutrition aiguë globale ressortant de l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) réalisée en juillet 2017, est supérieur au seuil de 10 pour cent fixé par l'Organisation mondiale de la Santé pour déterminer une situation "grave". Ce chiffre national masque des disparités régionales, certaines régions, notamment Tombouctou et Gao présentant des taux de 15 pour cent², soit le seuil "critique" de l'Organisation mondiale de la Santé. Le taux de malnutrition chronique est de 21,3 pour cent au niveau national et atteint 30,8 pour cent dans certaines zones de la région de Sikasso.
7. La révision proposée fait passer le nombre de bénéficiaires de 1 518 898 personnes à 1 877 075 personnes. Ce chiffre englobe les bénéficiaires supplémentaires pendant la période allant de juillet à décembre 2018, ajoutés pour tenir compte des besoins en hausse au titre du mécanisme d'intervention face aux crises du PSPP-T, ainsi que les bénéficiaires pendant la période allant de janvier à juin 2019, dont le nombre a été ajusté pour permettre au bureau de pays de continuer à fournir une assistance aux communautés vulnérables au titre des effets directs relatifs au renforcement de la résilience et à la réponse face aux crises tout préparant la mise en place du PSP.

Modification

Orientation stratégique

8. La révision proposée ne modifie en rien l'orientation stratégique du PSPP-T.

Effets directs stratégiques

9. Aucune modification des effets directs stratégiques n'est proposée.
10. Le PSPP-T vise toujours à contribuer à l'obtention des effets directs stratégiques ci-après.
 - *Effet direct stratégique 1:* Les populations touchées par une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après celle-ci.
 - *Effet direct stratégique 2:* Les personnes vulnérables dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire ou ayant été touchées par une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année.

¹ Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

² Enquête SMART, août 2017.

- *Effet direct stratégique 3:* Les taux de malnutrition des populations ciblées (enfants âgés de 6 à 59 mois et femmes enceintes et allaitantes) ont reculé conformément aux objectifs nationaux.
- *Effet direct stratégique 4:* Les populations des zones ciblées, notamment les petits exploitants vulnérables, disposent de moyens d'existence améliorés et sont plus résilients, et peuvent ainsi mieux subvenir aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 5:* D'ici à 2023, les instances publiques locales et nationales et la société civile disposent de capacités renforcées pour gérer les politiques et les programmes relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
- *Effet direct stratégique 6:* Les efforts que déploie le Gouvernement pour atteindre l'objectif Faim zéro d'ici à 2030 sont étayés par un cadre d'action efficace et cohérent.
- *Effet direct stratégique 7:* Les partenaires humanitaires ont accès tout au long de l'année à des services communs, notamment dans les domaines du transport, de la logistique, des télécommunications d'urgence et de l'analyse de la sécurité alimentaire.

11. Cela étant, des modifications seraient apportées à certaines des activités menées au titre de ces effets directs stratégiques, comme décrit dans la partie suivante.

Analyse des bénéficiaires

12. La révision proposée fait passer le nombre de bénéficiaires au titre du PSPP-T de 1 518 898 personnes à 1 877 057 personnes (hors chevauchement) en conséquence des modifications apportées à certaines activités, à savoir:

- Au titre de l'effet direct stratégique 1, les activités 1 et 2 sont toutes les deux révisées et le nombre de bénéficiaires est majoré, de façon à faire face à la poursuite de la dégradation de la situation en matière de sécurité alimentaire en 2018 et à la persistance probable des effets de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité en 2019.
- Au titre de l'effet direct stratégique 2, activité 3 (transferts non assortis de conditions pendant la saison de soudure), il n'y a pas de bénéficiaires supplémentaires parce que tous les bénéficiaires pendant la saison de soudure sont couverts au titre de l'activité 1 compte tenu de l'insécurité alimentaire qui sévit à grande échelle en conséquence de la mauvaise campagne agricole 2017/2018.
- Au titre de l'effet direct stratégique 2, l'activité 4 (repas scolaires) se poursuit en 2019 avec le même nombre de bénéficiaires. Le PSPP-T actuel prévoit déjà l'offre de repas scolaires pour l'ensemble de l'année scolaire 2018-2019, qui se termine en juin 2019.
- Au titre de l'effet direct stratégique 3, l'activité 5 (prévention de la malnutrition chronique) se poursuit en 2019 avec le même nombre de bénéficiaires.
- Au titre de l'effet direct stratégique 3, l'activité 6 (traitement de la malnutrition aiguë) se poursuit en 2019 et le nombre de bénéficiaires augmente pour tenir compte des nouveaux bénéficiaires des programmes de traitement pendant la période de prolongation. Le nombre de bénéficiaires a été estimé sur la base des résultats de l'enquête SMART de 2017, la couverture étant limitée aux régions dont les taux de malnutrition sont supérieurs à 10 pour cent, et aux régions dont les taux s'établissent entre 5 et 9 pour cent et qui présentent des facteurs aggravants tels qu'un conflit.
- Au titre de l'effet direct stratégique 4, activité 8 (assistance alimentaire pour la création d'actifs), le niveau d'assistance prévu reste inchangé, car la prolongation est compensée par une mise en œuvre moins intense que prévu pendant le premier semestre 2018.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ										
Effet direct stratégique	Activité	Chiffres actuels			Augmentation/diminution			Chiffres révisés		
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
1	1. Transferts de type monétaire/transferts alimentaires non assortis de conditions	375 705	383 295	759 000	103 950	106 050	210 000	479 655	489 345	969 000
	2. Supplémentation alimentaire généralisée	65 342	131 658	197 000	56 925	115 075	172 000	122 267	246 733	369 000
2	3. Transferts non assortis de conditions – réguliers	49 500	50 500	100 000	-	-	-	49 500	50 500	100 000
	4. Repas scolaires	87 112	88 872	175 984	-	-	-	87 120	88 880	175 984
3	5. Prévention de la malnutrition chronique	18 485	46 339	64 824	-	-	-	18 485	46 339	64 824
	6. Traitement de la malnutrition aiguë	113 452	156 307	269 759	42 548	76 952	119 500	156 000	233 259	389 259
4	8. Assistance alimentaire pour la création d'actifs	137 363	140 137	277 500	-	-	-	137 362	140 138	277 500
Total (non corrigé)		846 959	997 109	1 844 067	203 431	298 085	501 516	1 050 389	1 295 194	2 345 583*
Total (hors chevauchements)		700 411	818 487	1 518 898	180 534	177 625	358 159	859 046	1 018 011	1 877 057

* Comprend un chevauchement total de 468 526 bénéficiaires: 215 000 au titre de l'activité 1, 147 600 au titre de l'activité 2, 70 400 au titre de l'activité 4 et 35 526 au titre de l'activité 6.

Transferts

13. On continuera à fournir l'assistance au moyen de transferts en nature et de transferts de type monétaire. Le choix de la modalité demeure dicté par une analyse du rapport coût-efficacité, les préférences des bénéficiaires selon leur sexe et la faisabilité opérationnelle. Les rations prévues ne changent pas.

TABEAU 2: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR						
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	19 083	9 236 850	3 893	1 946 918	22 976	11 183 768
Légumes secs	4 513	2 817 151	914	582 256	5 427	3 399 407
Huile et matières grasses	1 503	1 341 539	322	282 772	1 825	1 624 311
Aliments composés et mélanges	11 485	12 629 450	2 129	2 219 102	13 614	14 848 552
Autres	234	24 208	45 912	4 541	279	28 749
Total (produits alimentaires)	36 818	26 049 198	7 303	5 035 590	44 121	31 084 788
Transferts de type monétaire		41 828 285		30 189 120		72 017 405
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)		67 877 483		35 224 710		103 102 193

Chaîne d'approvisionnement

14. La révision proposée ne devrait pas avoir d'effet notable sur la chaîne d'approvisionnement. Le PAM continuera de s'approvisionner à l'échelle locale ou régionale chaque fois qu'il le peut, en ayant recours aux contributions en nature et aux achats internationaux s'agissant des aliments élaborés pour répondre à des besoins nutritionnels spéciaux et des autres produits onéreux ou difficiles à obtenir sur les marchés locaux ou régionaux.

Autres considérations

15. Le PAM continuera d'améliorer la qualité de l'ensemble des interventions en appuyant les études de marchés, l'analyse de la vulnérabilité, les systèmes d'alerte rapide et les processus globaux de planification et de coordination des interventions. Il s'agira notamment de fournir une assistance technique et d'autres formes de soutien pour renforcer les capacités des pouvoirs publics dans les domaines suivants: analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise, et coordination, mise en œuvre et suivi des interventions multisectorielles de lutte contre la malnutrition.

16. L'accès reste un problème à la fois pour la fourniture de l'assistance et pour le suivi, mais aucune population n'a été exclue du plan d'intervention sur la base de ce critère. Le PAM a mis au point des stratégies pour atténuer les problèmes d'accès, notamment l'expansion des systèmes de suivi par des tiers, le recours accru à des organisations non gouvernementales nationales partenaires pour la fourniture de l'assistance, et le déploiement permanent d'efforts visant à faciliter l'accès direct du personnel chargé des évaluations et du suivi. Le nombre de partenaires mobilisés dans les systèmes de suivi par des tiers a été majoré, et la zone géographique couverte par ce mécanisme a été étendue.

Ventilation des coûts

17. La révision a un coût de 67 572 025 dollars, portant le coût total du PSPP-T à 194 178 096 dollars, comme le montrent les tableaux ci-après.

TABLEAU 3: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION SEULEMENT (*en dollars*)

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 6/ cible 14 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	Effet direct stratégique 7	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Causes profondes	Intervention face à une crise	
Transferts	33 698 984	5 327 869	2 483 801	8 758 489	885 029	492 464	4 347 140	55 993 776
Mise en œuvre	1 597 814	459 731	258 242	585 686	97 713	83 485	283 676	3 366 346
Coûts d'appui directs ajustés	2 088 668	480 819	227 802	776 291	81 644	47 848	384 717	4 087 789
Total partiel	27 229 865	6 268 420	2 969 845	10 120 466	1 064 386	623 797	5 015 532	63 447 911
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	2 430 055	407 447	193 040	657 830	69 185	40 547	326 010	4 124 114
Total	39 815 521	6 675 867	3 162 885	10 778 296	1 133 571	664 344	5 341 541	67 572 025

TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DU PSPP-T COMPLET APRÈS RÉVISION (en dollars)

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 6/ cible 14 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	Effet direct stratégique 7	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Causes profondes	Intervention face à une crise	
Transferts	87 425 457	18 363 439	13 805 193	23 226 661	2 195 827	2 061 374	12 559 094	159 628 471
Mise en œuvre	5 754 848	1 604 820	2 224 307	2 495 863	753 228	269 737	644 757	13 736 740
Coûts d'appui directs ajustés	4 759 501	1 037 472	708 816	1 419 213	158 830	116 746	721 246	8 961 640
Total partiel	97 939 806	21 005 731	16 738 316	27 141 738	3 107 885	2 447 857	13 925 097	182 326 851
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	6 366 087	1 365 373	1 087 990	1 764 213	202 013	159 111	905 131	11 851 245
Total	104 305 893	22 371 104	17 826 307	28 905 951	3 309 898	2 606 968	14 830 228	194 178 096

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
PSPP-T	plan stratégique de pays provisoire de transition
SMART	enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition